

**Zeitschrift:** Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge = Indicateur d'antiquités suisses : Nouvelle série

**Herausgeber:** Schweizerisches Landesmuseum

**Band:** 22 (1920)

**Heft:** 3

  

**Artikel:** Etude technique sur la Céramique des palafittes de la Suisse

**Autor:** Franchet, L.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-159903>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Etude technique sur la Céramique des palafittes de la Suisse.

Par *L. Franchet.*

(Fin.)

---

## Age du Bronze.

Ainsi que je l'ai dit, les périodes I et II de l'âge du Bronze ne sont pas encore très nettes dans les palafittes de la Suisse. La période III existe, mais faiblement représentée. Il n'en est pas de même de la période IV dont les restes témoignent d'une occupation considérable et d'une civilisation avancée.

Les périodes I et II sont-elles, dans les palafittes, le prolongement de la période Énéolithique sans aucune évolution industrielle? Cela paraît bien improbable, car dans les palafittes énéolithiques on ne rencontre que l'industrie de cette époque et dans celles qui appartiennent au Bronze IV, on ne rencontre pas d'objets énéolithiques. Et comment admettre que l'Énéolithique fut resté si longtemps stationnaire uniquement en Suisse?

La question se pose évidemment d'un abandon, après l'Énéolithique, du mode de construction lacustre qui aurait été repris à la fin du Bronze III c'est-à-dire environ 700 ans après.

Cet abandon serait-il dû à une émigration?

Il est à remarquer que la palafitte de Robenhausen a eu trois occupations: les deux premières ont pris fin par suite de l'incendie du village, la troisième et dernière qui est Énéolithique (sinon les deux premières) a vu ses habitants la quitter librement, puisqu'il n'y a aucune trace de catastrophe.

D'autre part la palafitte énéolithique de Weiher possède encore ses planchers intacts, sans aucune trace d'incendie. Sur le plancher de chaque hutte, M. Sulzberger retrouve en place le foyer, la meule et la provision de lui<sup>1)</sup>. Deux objets en cuivre ont seulement été découverts; l'outillage en pierre est assez rare, les haches souvent brisées; l'outillage en os peu abondant. De cet ensemble de faits, il ressort: 1<sup>o</sup> que le village n'a pas été détruit par le feu; 2<sup>o</sup> que ses habitants sont partis en emportant avec eux leurs objets les plus utiles ou les plus précieux, comme le cuivre dont Robenhausen n'a fourni également que deux ou trois spécimens.

Quant aux palafittes qui ont été détruites par un incendie lors de leur dernière occupation, et c'est la majorité, saurons-nous jamais si l'incendie n'a

---

<sup>1)</sup> Sous le village énéolithique de Weihler, aucune trace d'occupation antérieure n'a, jusqu'ici, été observée.

pas été, dans bien des cas, allumé par la main même de ses habitants lors d'un abandon volontaire.

### I. *Outillage du potier.*

L'outillage en os dont se servait le potier énéolithique disparaît complètement dans les stations de l'âge du Bronze, mais il est vrai que nous ne connaissons pas celui-ci à son origine. En tous les cas, il n'existait déjà plus aux périodes III et IV. A la période IV, la céramique atteignait son apogée par la perfection de son exécution sans l'aide d'un tour.

Les lissoirs et retouchoirs en bronze n'ont jamais été rencontrés et pour cause, car il est un fait bien connu des potiers, même chez les primitifs, c'est qu'un outillage en métal ne peut être convenablement utilisé, à part toutefois le *tournassin* né avec le tour et qui doit être en métal, car il sert à parachever le vase lorsque la terre séchée est déjà dure. J'ai signalé la répugnance des potiers pour l'outillage en métal, lorsque j'ai décrit la fabrication indigène à Nag-el-Fakhoura <sup>1)</sup>. Le métal ne permet pas de travailler la terre aussi bien que le bois, l'os ou tout autre matière élastique. Actuellement, tous les ouvriers potiers emploient l'*estéque* en bois, à exclusion du métal.

Si, à l'âge du Bronze, nous ne rencontrons plus d'outils en os, c'est que vraisemblablement le bois remplaçait l'os et nous n'en trouvons plus de traces. Aujourd'hui, tous nos outils de modeleurs: les lissoirs, ébauchoirs, poinçons etc. sont en bois d'if ou en buis (l'if était très usité chez les lacustres).

Nous ne devons pas perdre de vue qu'à ces époques où le tour était inconnu, le potier était modeleur avant tout et avait besoin des mêmes outils que ceux dont nous nous servons.

Cependant, à défaut d'outillage en os ou en bois, on trouve, dans les palafittes de l'âge du Bronze, un outillage en pierre polie sur l'usage duquel il n'y a pas à se méprendre, car c'est également celui que j'ai trouvé à la même époque en Crète et à toutes époques en Égypte où il est encore en usage chez les potiers indigènes qui travaillent à la main.

Ce sont des pierres arrondies, coniques, trapézoïdales, fusiformes qui servaient d'ébauchoirs et de lissoirs (Pl. IV, 5, 6). Malheureusement la plus grande partie de cet outillage, dont jusqu'ici, on ignorait l'usage, a été rejeté lors des dragages.

Ces petits outils servaient à ébaucher le vase, puis à le lisser lorsqu'il était presque sec, comme le font encore, en Égypte, les potiers indigènes.

Je dois mentionner également un objet extrêmement commun dans les stations de l'âge du Bronze. C'est une pierre polie plane sur le pourtour et hémisphérique sur les deux faces: la partie plane porte de un à trois sillons et les faces présentent à leur centre une cupule; quelquefois cependant les faces sont unies, sans cupule. Ces objets sont généralement circulaires, mais souvent aussi ovales (Pl. IV, 7, 8, 9, 10).

Plusieurs archéologues ont émis l'hypothèse que ces objets pouvaient être

<sup>1)</sup> L. Franchet. *Céramique antique*, p. 128.

des outils de potier. Moi-même, examinant une pièce semblable provenant d'une station du Bronze sise à Roche-de-Beaume (Jura), j'émis l'idée d'un rapprochement possible entre cet objet et la crapaudine en pierre du tour indou <sup>1)</sup>. Mais le grand nombre de ces pièces trouvées dans les palafittes à une époque où le tour était encore inconnu, suffit pour détruire cette hypothèse. En outre, la forme ovale, que j'ai constatée tant de fois, enlève toute idée, non seulement de pièce de tour, mais aussi de poulie, d'autant plus qu'on en trouve qui ne portent pas de rainure à la partie médiane. Ils ne peuvent être non plus des pesons de filet car ceux-ci sont parfaitement connus: une pierre plate brute percée d'un trou de suspension (Musée de Lausanne), pas plus que des poids qui sont également connus.

## II. Poterie.

Les poteries pouvant appartenir au Bronze III lacustre ne sont pas connues, cette époque étant mal définie dans les palafittes. En revanche celles du Bronze IV sont excessivement abondantes.

La forme caractéristique de l'époque est le vase à panse conique surmontée d'un col élevé dont la hauteur atteint parfois jusqu'à trois fois celle de la panse: ce col est cylindrique ou tronconique, à parois droites ou légèrement incurvées.

*Pâtes.* — Les pâtes grossières pour poterie commune sont encore en usage, ainsi que les pâtes demi-fines pour les poteries décorées sans lissage ni lustrage. Mais, en revanche, on trouve des pâtes très fines employées pour la fabrication de la poterie d'art qui, outre la décoration gravée, est lissée et lustrée. Le lustrage acquiert parfois un tel brillant que l'on a pensé longtemps que cette céramique avait été revêtue d'une couche de graphite. Celui-ci n'apparaît qu'avec la céramique peinte de l'extrême fin du Bronze et celle du Halstatt.

*Façonnage.* — Le tour est toujours inconnu et le façonnage est le même qu'à l'Énéolithique, c'est-à-dire que le vase est toujours fait en deux ou trois pièces soudées ensemble. Quelquefois, la soudure apparaissant à l'extérieur est dissimulée par un léger décor gravé (technique observée en Crète sur les *pithoi*).

Le façonnage est, en général, beaucoup plus soigné qu'à l'Énéolithique et les pièces, beaucoup plus minces, indiquent qu'elles ont été ébauchées dans un moule concave (sans doute en argile, comme en Égypte et autres lieux) au *repoussé* en se servant des ébauchoirs dont j'ai parlé, technique en usage chez la plupart des primitifs. La pièce était parachevée au moyen de lissoirs et de retouchoirs, évidemment en bois. L'action de ces outils est visible sur les parois internes et externes.

*Formes.* — On retrouve beaucoup de formes anciennes, mais presque exclusivement dans la poterie grossière. Comme je l'ai dit, la forme que l'on rencontre partout abondamment est celle à panse conique dont l'arrête, si nous faisons une coupe verticale, est droite ou convexe; elle porte toujours à la partie inférieure une petite cupule destinée à assurer la stabilité, si précaire du reste, que pour l'emploi, le vase était posé sur une couronne en terre cuite (Pl. VI, 5).

<sup>1)</sup> L. Franchet. *Céramique primitive*, p. 50 et 51.

Le col a un développement considérable et forme souvent les deux tiers de la pièce: il est cylindrique ou légèrement tronconique de façon à obtenir une ouverture plus étroite que le plus grand diamètre de la panse, pris au niveau de l'épaulement (Pl. V, 2).

On trouve également ce même vase à panse conique se prolongeant, à partir de l'épaulement, en un tronc de cône surmonté d'un col cylindrique à arrête verticale (Pl. V, 3).

Enfin les deux systèmes sont parfois combinés: une panse conique jusqu'à l'épaulement, tronconique à arrête droite ou convexe depuis l'épaulement jusqu'à la base du col, celui-ci étant cylindrique ou légèrement tronconique (Pl. V, 4).

Le sommet du col est toujours légèrement rabattu vers l'extérieur.

Ces vases ne portent jamais d'anses ni de becs; leur décor, quand il y en a un, part de l'épaulement et monte vers le haut du col.

De nombreuses formes surbaissées et à larges ouvertures, pouvant aller jusqu'à la coupe, dérivent souvent de ce vase, mais parfois aussi, elles accusent des survivances d'anciennes poteries dont la technique s'est affinée (Pl. V, 5, 6, 7, 8).

Enfin, nous trouvons des formes fantaisistes que l'on observe dans tous les pays: vases conjugués (Pl. V, 9), vases dit «biberons» (Pl. V, 13) et formes zoomorphes (Pl. V, 10).

C'est seulement dans les palafittes du Bronze IV que l'on a rencontré jusqu'ici, et communément, les *cornes sacrées* dont les branches au lieu d'être verticales comme celles du bassin Égéen, sont en forme de croissant, sauf quelques exceptions assez rares (Pl. V, 11 et VI, 8). Les chenets (Pl. VI, 11) ont quelquefois été confondus avec les cornes sacrées.

*Col.* — Seul existe le col à large ouverture dont j'ai parlé tout à l'heure; on ne trouve jamais le col à ouverture étroite dit «goulot» qui apparaît à l'âge du Fer.

*Bec.* — Encore inconnu.

*Anse.* — Nous avons vu qu'à l'Énéolithique, le mamelon primitif avait complètement évolué et que l'anse véritable avait pris naissance.

Au Bronze IV nous retrouvons tous les types d'anses du Néolithique et de l'Énéolithique. Les premières, les anses mamelonnées restent affectées aux poteries grossières (souvent avec les formes primitives); quant aux anses rondes plates ou à gorge, elles sont adaptées aux poteries plus fines, alors que les poteries d'art n'ont généralement ni mamelons, ni anses. On peut suivre ainsi toute l'évolution de l'anse:

1° Mamelon simple ou double, vertical ou horizontal, non perforé.

2° Mamelon horizontal percé verticalement d'un ou de plusieurs trous (Pl. V, 16).

3° Mamelon horizontal percé horizontalement.

4° Mamelon vertical percé horizontalement.

5° Anse ronde formée par un colombin, à un ou à plusieurs lobes superposés. Quelquefois l'anse n'est soudée que par son extrémité supérieure et forme ainsi une sorte de crochet dont la base est assez distante de la panse (type qui semble n'apparaître qu'exceptionnellement, sans époque déterminée (Pl. VI, 7).

6° Anse plate formée par une bande, à un ou plusieurs lobes (Pl. VI, 6).

7° Anse à une ou deux gorges (décrite plus haut).

8° Anses ornées de rainures verticales ou cernées par un décor en creux.

Enfin, il y a lieu de signaler l'anse à tenons terminaux, non pas comme type particulier, mais comme représentant une technique spéciale appartenant en réalité au façonnage. L'anse au lieu d'être collée, lors de la mise en place, est engagée au moyen de deux tenons terminaux dans deux cavités disposées pour les recevoir. Les tenons traversent toute l'épaisseur de la paroi.

Je n'ai pas observé en Suisse, dans la céramique des palafittes, l'anse dite «en flûte de Pan».

*Pied.* — Le piédouche apparu à l'Énéolithique reste très rare, sauf pour les «cornes sacrées» très communes au Bronze, encore très douteuses au Néolithique (Pl. V, 11). Quelquefois elles sont supportées par quatre pieds quadrangulaires, bas et massifs (Pl. VI, 8).

Je dois signaler particulièrement une belle coupe conique du Musée de Zurich (12 201) montée sur un piédouche élevé, mais à laquelle il manque le fond ce qui lui donne l'aspect d'un entonnoir. Cette coupe a été faite en trois pièces, le fond soudé à un piédouche creux sur lequel s'évase le corps de la coupe. L'examen de la partie inférieure prouve que le fond, dont la soudure a sans doute été mal faite, s'est détaché, accident assez fréquent du reste.

Les quatre pieds bas que j'ai signalés dans les «cornes sacrées» se retrouvent aussi dans quelques vases (Pl. VI, 9).

*Engobe.* — Jamais d'engobe.

*Décor.* — Le *lissage* pratiqué sur la pâte presque sèche et le *lustrage* après enfumage, ont été largement pratiqués au Bronze IV où ce genre de décor paraît avoir joui d'une très grande faveur.

Le *décor gravé* au poinçon domine considérablement sur le décor en relief. Il est toujours géométrique; pratiqué sur la pâte sèche, mais avant la cuisson, il consiste le plus souvent en lignes parallèles encerclant ordinairement le col et la partie supérieure de la panse; ces lignes forment une ou plusieurs zones, soit seules, soit combinées avec des zones de lignes ondulées, de chevrons, de damiers, de grecques (Pl. V, 14, 15; Pl. VI, 1, 2, 3) ou de cercles. La spirale n'existe jamais sur les poteries.

Le *décor à incision profonde*, le plus remarquable, consiste surtout en des rangées simples ou multiples de petits triangles imprimés dans la pâte molle avec un poinçon à pointe triangulaire qui était sans doute en bois, car il n'en a été retrouvé jusqu'ici aucun en métal. Lorsque les triangles forment deux rangées parallèles, ils sont alternes avec les pointes opposées dirigées vers l'intérieur. La pression du poinçon sur la pâte molle a refoulé la terre à l'intérieur du vase en formant des petites boursouflures arrondies (Pl. V, 4).

Quelquefois ces triangles sont remplacés par une rangée de petits disques imprimés en creux (Pl. VI, 12).

L'incision profonde comportait aussi des cannelures peu accentuées dont la largeur varie de 2 à 5 millimètres: elles étaient tracées en cercles parallèles autour

de la panse. Cependant sur la coupe n° 12 201, dont il a été question tout à l'heure, leur disposition est beaucoup plus curieuse : tracées sur le piédouche seulement, elles paraissent être parallèles mais, en réalité, elles forment une spirale dont les anneaux sont juxtaposés, spirale parfaite au point de vue de la régularité et qui représente un travail fort difficile à exécuter sans l'aide du tour.

Le *décor en relief* est particulièrement intéressant. On le réalisait par deux procédés : 1° par application d'un colombin, à la base du col ou sur la panse, sur lequel on pratiquait des petites cavités avec l'extrémité du doigt ou bien des cannelures ovoïdes disposées obliquement sur le colombin. 2° on élevait de petits mamelons pris dans la masse de la pâte (et non pas rapportés) qui était relevée en petits cônes irréguliers ayant en moyenne 5 millimètres de diamètre à la base sur 3 à 5 millimètres de hauteur et distants les uns des autres de 5 à 10 millimètres. Les traces du retouchoir sont très nettement visibles (Pl. V, 12).

Le décor en relief est du reste peu commun.

Le *décor par application de métal ou de bois* est bien connu ; il consiste à appliquer sur le vase de minces lamelles de bronze ou d'étain, ou des écorces de bouleau, et de les faire adhérer au moyen de résine.

Le *décor par application de cordelettes* est plus curieux et moins connu, bien qu'il ait été fréquemment employé. Il consistait à tracer autour de la panse du vase deux ou trois sillons parallèles, d'environ 3 millimètres de profondeur, dans chacun desquels on mettait une cordelette qui, par conséquent, entourait complètement le vase sans faire de saillie ; les deux extrémités de la corde venaient s'engager, à leur point de jonction, dans un trou traversant la paroi du vase de part en part et dans lequel elles étaient maintenues au moyen d'une petite cheville en bois.

*Peinture.* — La peinture n'existe pas au Bronze IV, cependant, il a été retiré tout récemment de la station d'Alpenquai, à Zurich, un fragment de poterie peinte en rouge et noir. Ce fragment appartient évidemment à l'extrême fin du Bronze.

*Cuisson.* — La cuisson réductrice est très en faveur au Bronze IV, car les poteries noires occupent la place principale dans la céramique de cette époque. Ces poteries noires, par leur uniformité et leur lustre brillant, témoignent de l'habileté du cuiseur qui est maître de son feu. Ce n'est plus la cuisson à l'air libre comme au Néolithique, mais la cuisson dans un four embryonnaire : les poteries, mises en tas, sont recouvertes de branchages et le tout reçoit un revêtement de terre, en ménageant toutefois des prises d'air comme le font nos forestiers modernes pour fabriquer le charbon de bois.

J'ai décrit jadis les différents procédés de cuisson pour obtenir les diverses colorations dues à l'enfumage et je prie le lecteur de se reporter à ma *Céramique primitive*, ch. IV, p. 83 à 90 et p. 125, 3°.

De cette brève étude sur la céramique des palafittes de la Suisse, il ressort que, dès la période Énéolithique, une évolution considérable s'est produite dans la fabrication et que celle-ci atteint son apogée au Bronze IV. A partir du Halstatt, une nouvelle technique apparaît à côté de l'ancienne qui se retrouvera fréquemment.

Rien n'autorise encore à affirmer que l'introduction du cuivre ait été pour quoique ce soit dans cette évolution. Si l'Orient avait importé quelques uns de ses procédés, il aurait sans aucun doute introduit l'usage du tour, ou tout au moins celui de la tournette, sinon dès l'Énéolithique, au moins à l'âge du Bronze. Il aurait fait également connaître aux potiers lacustres l'art de la peinture qui dès le Bronze II atteignait son apogée dans le bassin Égéen. Or, la peinture qui apparaît au Halstatt est bien rudimentaire et n'a rien de commun avec la peinture égéenne. Les rares et très faibles points de contact qui existent entre certains détails de fabrication de la poterie lacustre et de la poterie égéenne, comme par exemple l'apparition du piédouche et celle de l'anse, ne doivent être considérés jusqu'à présent, à mon avis, que comme de simples coïncidences.

